



Recommandations
de la
CIDSE

Changeons pour l'avenir que nous voulons

Recommandations de la CIDSE à la Conférence
des Nations unies sur le développement durable
(Rio+20), 20-22 juin 2012

} Agir pour le développement
durable et l'éradication de la
pauvreté

} S'attaquer aux causes
structurelles de la non-
durabilité

} Parvenir à un développement
durable pour tous

Introduction

Le monde est à la croisée des chemins. La crise écologique s'accroît et le changement climatique, dont on ne parvient toujours pas à écarter la grave menace, affecte déjà les communautés les plus vulnérables et les moins responsables du phénomène. Les évolutions positives en matière d'éradication de la pauvreté sont annihilées par la persistance de graves inégalités au sein des États et entre ceux-ci. Les avancées partielles sont menacées par la confluence des crises mondiales alimentaire, énergétique, climatique, financière et économique.

La Conférence de Rio+20 est donc l'occasion rêvée d'une part, de consolider l'héritage de la déclaration historique de 1992 et du plan d'action – l'Agenda 21 – qui ont ouvert la voie à la mise en œuvre de politiques de développement durable, et d'autre part, d'apporter une réponse structurelle aux défis actuels. Vingt ans après le premier Sommet sur la Terre, c'est également l'occasion ou jamais pour la communauté internationale d'établir une feuille de route crédible et efficace du développement durable et de l'éradication de la pauvreté.

Les résultats de la Conférence de Rio+20 doivent garantir le plein exercice des droits de l'homme (y compris pour les générations futures), la durabilité, la pleine et égale participation des citoyens, de même que le respect de la transparence et de la redevabilité et la non-remise en cause des acquis. Une approche fondée sur les droits exige une plus grande redevabilité de la part des États et des acteurs privés, de même que des normes plus élevées en matière de participation. Autant de points qui doivent figurer dans le document final.

Quelles mesures pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté?

Le concept d'économie verte a, certes, contribué à susciter des débats sur le nécessaire abandon progressif des modèles économiques non durables, mais il n'est pas exempt de lacunes. Il laisse notamment de côté des problèmes structurels tels que les niveaux globaux de consommation des ressources, uniquement motivés par la recherche de la croissance et la concentration des pouvoirs sur les marchés. Le concept d'économie verte ne se soucie guère de l'équité sociale non plus, puisqu'il n'envisage la nature que sous l'angle des investissements.

Par certains aspects, l'économie verte peut assurément apporter une contribution significative au développement durable. Mais elle soulève de profondes questions quant à la compatibilité entre certaines des approches proposées en son nom et les cadres onusiens relatifs au développement durable, à l'éradication de la pauvreté et aux droits de l'homme.

La Conférence de Rio+20 ne peut faire d'un vague ensemble de propositions d'économie verte sa principale stratégie d'avenir au service du développement durable. Aux yeux de la CIDSE, tout train de mesures et de politiques visant à mettre les économies sur la voie du développement durable et de l'éradication de la pauvreté doit explicitement se conformer aux principes ci-après.

Les mesures d'appui au développement durable et à l'éradication de la pauvreté doivent:

- tenir compte des 3 aspects du développement durable: les conséquences environnementales, les conséquences économiques et les conséquences sociales;
- respecter tous les droits de l'homme, y compris ceux des communautés, des travailleurs et des citoyens concernés par les mesures proposées;
- se fonder sur les principes énoncés dans la déclaration de Rio de 1992 (notamment le principe de responsabilité commune mais différenciée, ou encore le principe de précaution);

- accorder une égale attention aux deux piliers de l'efficacité de la production et de la suffisance de la consommation, en mettant en cause les modèles de croissance calculés sur la base du produit intérieur brut (PIB), sachant qu'ils sont à l'origine de la crise écologique actuelle;
- être justes et équitables pour les pays en développement et accorder la priorité aux technologies, approches et entreprises locales durables de manière à engendrer des avantages sociaux considérables.

S'attaquer aux causes structurelles de la non-durabilité

Nous devons nous attaquer aux causes structurelles des schémas de développement inégaux et non durables, et notamment à la convergence de plusieurs crises: changement climatique, insécurité alimentaire, accentuation des inégalités économiques et inégalité entre les genres.

La CIDSE souhaite que la Conférence de Rio+20 soit le tremplin d'une action internationale dans les divers domaines dépourvus d'instruments globaux repris ci-dessous.

Sécurité alimentaire

L'augmentation de la production mondiale n'est pas forcément synonyme de sécurité alimentaire. C'est cette interprétation étroite du problème qui a été à l'origine de la révolution verte et de ses résultats paradoxaux; entre 1967 et 2007, les rendements ont augmenté de 115% et nous produisons aujourd'hui 17% de calories en plus, par jour et par personne, qu'il y a 30 ans. Ce modèle de production industrielle n'est toutefois pas la panacée pour éradiquer la faim et provoque des dégâts écologiques importants et irréversibles. Il contribue au changement climatique et met en péril la future capacité de production alimentaire de la planète.

Le tout à «l'intensification durable», à la libéralisation des échanges et aux solutions de marché constitue une approche limitée, qui néglige la fragmentation de notre gouvernance alimentaire, n'apporte pas un soutien public suffisant aux petits producteurs de denrées ni à leurs systèmes et n'instaure pas de régime sûr pour l'occupation des sols et l'utilisation de l'eau et d'autres ressources vitales pour les paysans. Les problèmes de distribution et d'accès aux denrées doivent également être pris en considération.

Le secteur agricole a été réduit à une fonction industrielle inféodée à des desseins économiques et aux marchés mondiaux; il faut impérativement remettre ce secteur au service de la société. Pour ce faire, nous devons relocaliser nos systèmes de production alimentaire, augmenter nos modes de production alimentaire agro-écologiques, et remettre en cause nos schémas de production et de consommation.

Changement climatique

Les résultats de la conférence doivent accorder une place plus importante au changement climatique. La crise climatique est emblématique du caractère non durable de nos modèles actuels. Les défis rencontrés dans la lutte contre le changement climatique illustrent tout l'enjeu du passage à un autre modèle. Les efforts déployés jusqu'ici pour limiter la hausse des émissions ne suffiront pas à éviter les pires scénarios de changement climatique. Il faut accorder plus d'attention aux mesures d'adaptation pour réduire les effets de ce changement sur les populations les plus vulnérables.

La Conférence de Rio+20 doit s'engager à rehausser les niveaux d'ambition des mesures d'adaptation et d'atténuation prises dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et au-delà. Elle doit en outre impulser des actions supplémentaires et complémentaires en direction de modèles de développement sobres en carbone, ceci à court, à moyen et à long terme.

Égalité d'accès pour les femmes et les hommes

La majorité des personnes en situation de pauvreté sont des femmes qui sont les pivots du changement au sein de leurs familles et de leurs communautés. Nous devons par conséquent garantir la participation des femmes aux processus décisionnels et veiller à ce qu'elles aient un accès égal à l'éducation, à l'emploi et aux ressources, à la terre et à la propriété, de même qu'à la justice.

Les résultats de Rio+20 doivent promouvoir la justice entre les genres et s'inscrire dans le droit fil du contenu de l'Agenda 21, de la déclaration de Pékin et de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDAW).

Secteur privé

Convenablement régulé, le secteur privé peut jouer un rôle important dans la transition de nos économies vers le développement durable, l'éradication de la pauvreté et le respect des droits de l'homme. Les petites entreprises informelles constituent une frange significative du secteur privé et une source de revenus et d'emploi pour des millions de gens. Le document final de Rio+20 devrait explicitement reconnaître leur contribution au développement.

Les petites entreprises informelles devraient recevoir l'appui qu'elles méritent pour être en mesure de contribuer pleinement au développement durable. Les sociétés multinationales, en revanche, ne constituent qu'une infime partie du secteur privé. Or, ce sont elles qui contrôlent la majeure partie des ressources et du pouvoir, au travers notamment de subsides et d'un accès politique privilégié. Il conviendrait de réguler les sociétés multinationales comme il se doit pour qu'elles abandonnent leurs pratiques aliénantes et non durables et pour qu'elles soient plus transparentes en montrant en quoi elles contribuent au bien commun, au développement durable et au respect des droits de l'homme.

Nous devons réguler l'activité des entreprises comme il se doit et contraindre les sociétés multinationales à rendre compte dans des rapports, des effets de leurs activités domestiques ou à l'étranger sur le plan social, environnemental et des droits de l'homme tout en promouvant le rôle des petites entreprises informelles.

Finances

Pour arriver au développement durable, nous devons mettre un terme à l'opacité du système financier qui prive les États d'une partie de leurs recettes. Il faut faire disparaître les paradis fiscaux et accroître la transparence et la fiabilité des données financières pour éviter l'évasion fiscale.

Il faut réguler les marchés financiers pour mettre un terme à la spéculation et réorienter le secteur financier vers le financement à crédit d'activités qui participent du développement durable. Ceci passe notamment par l'instauration d'un nouveau cadre de coopération pour la supervision internationale des opérations bancaires et la réglementation des marchés des produits de base.

Nous devons mettre en place des mécanismes financiers nouveaux et innovants pour amorcer des changements structurels et systémiques ouvrant la voie au développement durable. Il faut réformer les régimes fiscaux, supprimer les subsides aux combustibles fossiles et instaurer un mécanisme mondial de tarification du carbone dans le secteur international du transport afin de décourager les activités nocives dans l'économie réelle et le secteur financier, tenir compte de leur coût réel pour l'environnement et la société, et ainsi rétablir quelque peu l'équité. La Commission européenne a montré l'exemple en proposant une taxe sur les transactions financières (TTF) à l'échelle européenne, en attendant une TTF mondiale. Une part importante des recettes générées par cette taxe devrait être allouée à l'éradication de la pauvreté et à la lutte contre le changement climatique, deux défis mondiaux.

Le développement durable pour tous

Un cadre de développement durable

Les institutions internationales doivent appréhender la complexité et les corrélations entre les trois piliers du développement durable. La CIDSE considère que les défis posés par la mise en œuvre de l'agenda de développement durable vont de pair avec les défis rencontrés en amont et en aval de la date-butoir de 2015 pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous avons besoin, d'ici 2015, d'un cadre mondial de développement qui dispose de ressources suffisantes et dont la mise en œuvre est soumise à des engagements contraignants; un cadre qui respecte le droit international et les droits de l'homme, y compris ceux des générations futures.

Ce cadre doit:

- relever les défis imbriqués de l'éradication de la pauvreté, de la durabilité écologique, de l'équité économique, de l'égalité entre les genres, du changement climatique, de la résilience, de la distribution équitable des ressources naturelles limitées et doit impérativement garantir le respect de l'égalité et des droits de l'homme. Il doit veiller à la cohérence politique vis-à-vis des droits de l'homme et du développement durable dans les domaines du développement, de l'agriculture, du commerce, des finances, des investissements et du secteur privé;
- être élaboré au travers d'un processus ouvert, transparent et inclusif, en s'efforçant d'y associer les personnes en situation de pauvreté, les hommes comme les femmes, et surtout celles qui sont marginalisées, telles les personnes handicapées et les populations autochtones. Il faut tirer les enseignements des nombreuses critiques émises à l'encontre du processus d'élaboration et de mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement;
- comporter des engagements précis qui pourront être transposés en objectifs et en indicateurs nationaux, voire locaux (au niveau des communautés). Il doit prévoir des engagements opérationnels précis comme l'obligation de soumettre des rapports dans lesquels les données sont regroupées par sexe, l'obligation de réaliser des évaluations d'impact sur les droits de l'homme, l'obligation de mener des consultations publiques. Ce cadre doit être juridiquement contraignant: les acteurs publics et privés seront juridiquement responsables de leurs actes lorsqu'ils entravent ou favorisent la réalisation des engagements prévus;
- respecter le principe des responsabilités communes mais différenciées, avec un pouvoir de contrainte universelle imposant des obligations à tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement. Il doit être assorti d'une durée précise, pour montrer combien il devient urgent de mettre en place des parcours durables pour assurer le bien-être des générations présentes et futures.

Mesurer ce qui compte: au-delà du PIB

Le produit intérieur brut est actuellement le principal indicateur de croissance. Or il ne comptabilise que la valeur monétaire de l'ensemble des biens et des services produits pour le consommateur final dans le courant d'une année. Il ne tient pas compte d'autres paramètres tels que le travail ménager non rémunéré, la prise en charge de tiers, le travail bénévole, l'ensemble du secteur informel des pays en développement, la solidarité sociale, les loisirs, la santé, l'éducation, la bonne gouvernance et la liberté de participation. La fonction essentielle de l'économie est d'être au service du bien-être des populations et de l'environnement, raison pour laquelle nous devrions revoir les paramètres utilisés pour mesurer sa santé.

Pour valoriser le plus vaste ensemble de facteurs ayant une influence significative sur le bien-être social et écologique, nous devons revoir les définitions de la croissance et développer d'autres indicateurs que le PIB.

Conclusion

Nous devons tout faire pour que les résultats de Rio+20 soient aussi ambitieux que possible. En tant qu'alliance internationale, avec 16 organisations membres et des partenaires du monde entier, la CIDSE intensifie ses efforts pour un monde plus juste et plus durable. Le changement commence par nous, et nous sommes résolus à agir avec les communautés de foi et la société civile lors du Sommet des peuples sur le développement durable à Rio de Janeiro et par après, pour être les acteurs d'un avenir durable.



Membres de la CIDSE



Autriche



Belgique



Belgique



Canada



Angleterre et
Pays de Galles



France



Allemagne



Irlande



Italie



Luxembourg



Pays-Bas



Portugal



Ecosse



Espagne



Suisse



Etats-Unis

Publié en mai 2012 par la CIDSE, Rue Stévin 16, 1000, Bruxelles, Belgique

Photo de couverture: © Davide Mazzoran - Contact: Denise Auclair, [auclair\(at\)cidse.org](mailto:auclair(at)cidse.org), +32 (0)2 233 3758
Ce document est disponible en anglais, espagnol, français, italien et portugais. Voir: www.cidse.org/resources